

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 9 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 2 juin 2023.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - JUGEL Stéven - MOUNIER Benoit - ARGENTE Luce - WHITE Cécile - MORIN-DIEGO Isabelle - GRANDVALLET Chantal.

Absents excusés ayant donné pouvoir : DRAGON Sandra ayant donné pouvoir à Pascal SAVIGNE - ALIX Mathilde ayant donné pouvoir à Isabelle MORIN-DIEGO - MAHIEUX Jérémy ayant donné pouvoir à Benoit MOUNIER - TRANVAUX Patrice ayant donné pouvoir à Chantal LARGEAU - PICARD Laurence ayant donné pouvoir à Stéven JUGEL - DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Nolwenn le MOIGNE - DENIS Stéphane ayant donné pouvoir à Luce ARGENTE.

Secrétaire de séance : GABARD Bruno.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 19

Délibération n°2023/52

Objet : Démission d'un Conseiller municipal à la Commission « Affaires scolaires ».

Par mail adressé en Mairie le 26 mai 2023, M. Jérémy MAHIEUX, Conseiller municipal a fait part de sa démission de la Commission « Affaires scolaires ».

Le règlement intérieur prévoit qu'au moins trois conseillers municipaux doivent siéger dans chaque commission.

La Commission « Affaires scolaires » présidée par Madame Nolwenn LE MOIGNE est composée également de :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| - Madame Sandra DRAGON. | - Monsieur Pierre NOEL. |
| - Madame Chantal GRANDVALLET. | - Monsieur Pascal SAVIGNE. |

Le minimum de 3 conseillers municipaux étant respecté, il n'a pas lieu de désigner un nouvel élu pour siéger à la Commission « Affaires scolaires » sauf si un membre du Conseil municipal souhaite faire acte de candidature.

Aucun candidat ne s'étant manifesté, le Conseil municipal :

- **Prend acte de la démission** de M. Jérémy MAHIEUX de la Commission « Affaires scolaires ».

Pour copie conforme,
Madame Hania RENAUDIE
Maire.



Monsieur Bruno GABARD,
Secrétaire de séance.